

Réf. : CIT/NUM/2026-10-01/01/PS

Orange SA

111, quai du Président Roosevelt
CS 70222
92449 Issy-les-Moulineaux CEDEX

Lettre simple

À l'attention de **Mme Christel Heydemann**
Directrice Générale

Paris, le 1^{er} octobre 2026

Objet : Demande d'ouverture d'une négociation sur le déploiement de l'intelligence artificielle (IA)

Madame la Directrice générale,

Le déploiement rapide des systèmes d'intelligence artificielle transforme concrètement les métiers, les compétences, l'organisation et les conditions de travail. Dans ce contexte, nous considérons que le temps de l'expérimentation et des échanges ponctuels doit désormais laisser place à un **cadre négocié avec les organisations syndicales représentatives**.

Des précédents existent déjà

Dès le 13 juin 2025, le groupe AXA a conclu, pour ses entités en France, [un accord sur le dialogue social et l'intelligence artificielle](#), signé notamment par la CFE-CGC. Ce précédent montre que des entreprises extérieures au secteur technologique ont déjà engagé la construction d'un cadre négocié pour accompagner le déploiement de l'IA.

La signature, le 15 septembre 2026, par Malakoff Humanis et quatre organisations syndicales — CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA — [d'un accord consacré au déploiement de l'IA](#) confirme qu'une telle négociation est non seulement possible, mais qu'elle permet de traiter très concrètement les enjeux auxquels nous sommes nous-mêmes confrontés : transparence sur les projets, anticipation des impacts sur les métiers et l'organisation du travail, employabilité, développement des compétences, supervision humaine, risques éthiques et réglementaires, impacts environnementaux et gouvernance des systèmes d'IA.

Orange doit anticiper socialement

Orange, acteur majeur du numérique, doit pouvoir faire preuve de la même capacité d'anticipation sociale. La multiplication des usages et des outils d'IA rend aujourd'hui nécessaire un cadre social à la hauteur des transformations engagées. **Une succession d'expérimentations, d'informations-consultations ou de dispositifs locaux ne peut tenir lieu de politique conventionnelle sur un sujet de cette ampleur.**

Notre demande

Nous demandons donc l'ouverture, dans les meilleurs délais, **d'une négociation nationale sur le déploiement et les conséquences de l'intelligence artificielle au sein d'Orange**. Cette négociation permettrait notamment de définir :

- les garanties collectives applicables aux salariés ;
- les modalités d'anticipation des transformations des métiers et des compétences ;
- les conditions d'un dialogue social continu sur les systèmes d'IA déployés ou envisagés.

Compte tenu de la vitesse des transformations en cours, nous souhaitons qu'une première réunion de négociation puisse être organisée rapidement.

L'accélération nécessaire du recours à l'IA dans la plupart de nos chaînes de production et de nos processus de décision ne pourra se faire qu'en créant les conditions de la confiance avec les salariés et leurs représentants. Cela passe par la signature d'un **accord de « confiance et de progrès avec l'IA »**. Il vous revient, en votre qualité de Directrice Générale, de créer les conditions de son aboutissement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice Seurin

Délégué Syndical Central

Handwritten signature of Patrice Seurin in blue ink, featuring a stylized 'P' and 'S'.

Thierry Taboy

Référent fédéral Intelligence Artificielle

Handwritten signature of Thierry Taboy in blue ink, featuring a stylized 'T' and 'T'.